

Faculté de philosophie et lettres



ROM2311 Théorie de l'oralité (français)

[15h] 1.5 crédits

Ce cours bisannuel est dispensé en 2007-2008, 2009-2010,...

Enseignant(s): Anne-Catherine Simon

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Autoriser la maîtrise de diverses "performances" d'oralité à la fois par leur compréhension théorique et par leur expérimentation systématique.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Présentation théorique des composantes de base de l'oralité (voix, rythme, articulation, diction, situation d'énonciation ...).
- Brève histoire de l'oralité et introduction aux dimensions actuelles de celle-ci.
- Présentation théorique des compétences fines de l'oralité : lecture expressive, conférence, compte rendu oral, interview, gestion d'interactions verbales, pratiques particulières d'improvisation ...

Résumé : Contenu et Méthodes

Ce cours traite d'une série de thèmes liés à la spécificité du langage parlé : compétence de communication; contexte et contextualisation; style et registre.

Il se donne sous la forme d'un cours magistral, avec de nombreux exemples issus de données authentiques.

Un portefeuille de lectures est fourni aux étudiants pour préparer l'examen.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : Cours théorique lié aux exercices ROM 2530 Pratique de l'oralité (français).

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ROM21	Première licence en langues et littératures romanes	(1.5 crédits)
ROM22	Deuxième licence en langues et littératures romanes	(1.5 crédits)